

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	19-03-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	gestion.carrieres@ch-aurillac.fr
Date du concours :	02-06-2026
A propos du poste :	

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES PERMETTANT L'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN HOSPITALIER
(2 POSTES)

Spécialité : Contrôle, gestion, installation et maintenance technique

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac
Ville :	15000 Aurillac
Site Web :	https://www.ch-aurillac.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature : 18-04-2026

Conditions de candidature :

Conditions propres au concours externe pour le recrutement d'un technicien hospitalier :

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat technologique ou d'un baccalauréat professionnel ou d'un diplôme homologué au niveau IV sanctionnant une formation technico-professionnelle ou d'une qualification reconnue comme équivalente, dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé, correspondant à l'une des spécialités mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 12 octobre 2011 susvisé, dans l'un des domaines correspondant aux fonctions statutairement dévolues aux techniciens hospitaliers

Pièces à fournir :

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- 1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle, dans l'hypothèse où le concours est ouvert pour des postes de spécialités différentes, le candidat indique celle pour laquelle il souhaite concourir et dans le cas de concours ouvert pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle ;
- 2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
- 3° Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;
- 4° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- 5° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;
- 6° Eventuellement, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé.
- 7° Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2).

Mail pour l'envoi des candidatures :

gestion.carrieres@ch-aurillac.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Madame Léa GLEMET
Directrice des Ressources Humaines du
CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR D'AURILLAC
50, avenue de la République
B.P. 229
15002 AURILLAC CEDEX